

Société des institutrices

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **64 (1935)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dualité de chacun ; l'instruction y serait subordonnée à l'éducation ; l'enfant y serait plus actif, intellectuellement et moralement, serait moins formé qu'il ne se formerait. Nul ne peut contester que notre école [d'Etat], tant primaire que secondaire, réponde à une autre conception. Et si, de nouveau, nul ne peut contester que l'éducation qui se donne dans nos écoles ne soit ni assez naturelle, ni assez active, ni assez singulière, ou simplement que notre instruction ne soit que médiocrement éducative, nous devons reconnaître aux parents le droit de vouloir une autre éducation et d'autres écoles. »

Si l'école d'Etat, en France, n'est guère disposée à sortir de sa routine, pourquoi la nôtre devrait-elle y rester ? Les caractères de l'éducation nouvelle sont-ils si nouveaux ? Il nous semble que la conception chrétienne de l'éducation et de l'école les postule et demande aux maîtres de les réaliser.

Questions d'enseignement actif

M. l'abbé Dévaud se propose de donner de nouveau, au semestre d'été, une série de leçons sur quelques questions de didactique active. Elles auront lieu, sauf indications contraires, les 16 mai, 6, 13 et 27 juin, 5 juillet, au Lycée, salle 7. Le sujet de chaque leçon sera publié dans le *Bulletin* en temps opportun.

Pour les directeurs de chant

Quelques musiciens du pays vous proposent de la musique religieuse et profane, facile et bon marché. Ces Saluts, motets, chants populaires seront publiés par feuillets dans le genre de ceux édités par M. le chanoine Bovet il y a quelques années et qui rendirent de si grands services. Le lancement des premiers feuillets va se faire dans quelques jours et les intéressés seront à même de juger de la qualité de la reproduction par rapport à la modicité du prix, car un exemplaire de chaque tirage parviendra à tout directeur de chant. Une circulaire accompagnant le premier envoi donnera tous les renseignements concernant le prix et le système de vente. Espérons que cette initiative sera soutenue comme elle le mérite. J. PICCAND.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle. — A Fribourg, jeudi 14 février, à 2 h., au Pensionnat Sainte-Ursule.

Instruction de M. le Directeur.

Séance récréative : thé, loto.

Pour agrémenter cette réunion, un petit goûter de circonstance sera préparé pour tous les membres.

Nous nous permettons de faire appel à la générosité de nos amies pour notre comptoir de lots afin que nombreuses soient les heureuses gagnantes.

Prière d'envoyer les lots à l'Institut Sainte-Ursule ou à M^{lle} Overney, route de Bertigny, 31.